RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02037
Numéro SIREN : 802 766 006
Nom ou dénomination : ABC FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt 16758

ABC FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 110 009 €
Siège social : 7, rue d'Alembert - ZAC de la Noue Rousseau
Techniparc de Saint-Michel sur Orge - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
802 766 006 RCS EVRY

2023
16758

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS PROPOSEE ET VOTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2023

QUATRIEME RESOLUTION

Cette résolution a pour objet d'affecter le résultat de l'exercice 2022

L'assemblée générale décide de déterminer le bénéfice distribuable de la manière suivante :

▪ Bénéfice de l'exercice	39 485,14 €
▪ Dotation à la réserve légale (5 % du bénéfice).....	- 1 974,26 €
▪ Report à nouveau	793 973,29 €
SOIT UN BENEFICE DISTRIBUABLE DE	831 484,17 €

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante :

A titre de dividendes aux associés	99 900,81 €
Au poste « report à nouveau »	583,36 €
Au poste « autres réserves »	731 000,00 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE DISTRIBUABLE	831 484,17 €

Les sommes ainsi attribuées aux associés d'un montant de **99 900,81** € permettent la distribution d'un dividende de 0,09 € par action, portant sur 1 110 009 actions.

L'assemblée générale décide de mettre ce dividende en paiement à l'initiative du Président dans le délai légal.

Depuis le 1er janvier 2018, les revenus mobiliers font l'objet d'une taxation au taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12,8 % (et, le cas échéant, à la contribution sur les hauts revenus (CEHR) de 3 ou 4 % selon le revenu fiscal de référence et la composition du foyer fiscal).

Sur option de l'associé au moment de la souscription de la déclaration des revenus de l'année, ces revenus mobiliers peuvent continuer d'être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application de l'abattement d'assiette de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En tout état de cause, la société continuera de prélever à la source et versera elle-même :

- un acompte d'impôt sur le revenu sous la forme d'un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire au taux dorénavant fixé à 12,8 %, dû par chaque associé personne physique au titre des dividendes revenant aux parts non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du CGI.

Le prélèvement effectué par la Société s'imputera sur l'impôt sur le revenu effectivement dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.
Les associés personnes physiques qui en auront fait la demande avant l'encaissement du dividende pourront être dispensés du prélèvement forfaitaire non libératoire si leur revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés et veufs ou 75 000 € pour les contribuables soumis à imposition commune.

- les prélèvements sociaux, dont le taux est dorénavant fixé à 17,2 %, dus par chaque associé personne physique fiscalement résidente de France au titre des dividendes revenant aux parts non détenues dans un plan d'épargne en actions, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la Sécurité Sociale.

- la retenue à la source prévue par l'article 119 bis du CGI sur les revenus distribués aux associés non-résidents au taux de 12,8 % pour les associés personnes physiques ou 30% pour les associés personnes morales sous réserve des cas d'exonération ou de l'application des conventions internationales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en distribution au cours des trois derniers exercices, le montant des revenus distribués éligibles et éligibles à la réfaction de 40 % prévu par l'article 158 du Code Général des Impôts, ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net par action	Distributions éligibles à la réfaction de 40 %
31/12/2021	1 110 009	0,05 €	55 500,45 €
31/12/2020	1 110 009	0,05 €	55 500,45 €
31/12/2019	-	-	-

Certifiée conforme,

Le Président

Carlos CABANITA

ABC FINANCE

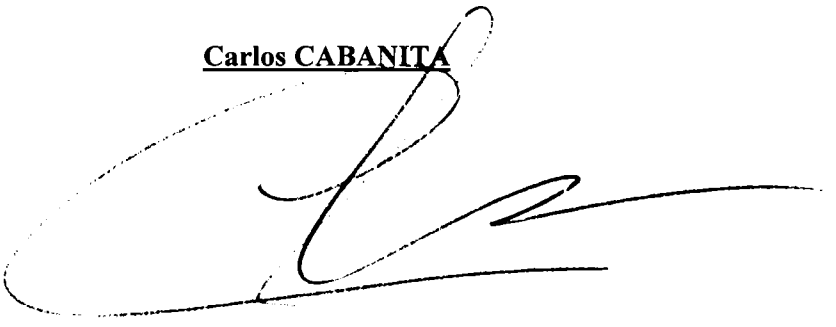
Société par actions simplifiée au capital de 1 110 009 €
Siège social : 7, rue d'Alembert - ZAC de la Noue Rousseau
Techniparc de Saint-Michel sur Orge - 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE
802 766 006 RCS EVRY

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

Bilan et annexe certifiés conformes
à ceux qui ont été approuvés par
l'Assemblée Générale en date du 30 juin 2023

Le Président

Carlos CABANITA



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 200 018		2 200 018	2 200 018
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 200 118**		**2 200 118**	**2 200 118**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	252 803		252 803	69 034
Autres créances	21 770		21 770	67 654
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 094		28 094	12 467
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**302 666**		**302 666**	**149 155**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 502 784**		**2 502 784**	**2 349 273**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 110 009	1 110 009
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 517	50 517
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	793 973	875 557
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**39 485**	**-26 084**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 993 984**	**2 010 000**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 308	181 815
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 868	15 097
Dettes fiscales et sociales	213 623	142 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**508 800**	**339 273**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 502 784**	**2 349 273**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	508 800	339 273
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	720 669		720 669	510 000
Chiffre d'affaires net	**720 669**		**720 669**	**510 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 998	33 328
Autres produits			421	
Total produits d'exploitation (I)			**755 088**	**543 328**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			51 766	45 187
Impôts, taxes et versements assimilés			18 328	12 614
Salaires et traitements			476 287	445 230
Charges sociales			215 656	203 966
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				1
Total charges d'exploitation (II)			**762 038**	**707 000**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 950**	**-163 672**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				140 910
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	231
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**1**	**141 141**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 852	3 553
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**1 852**	**3 553**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 851**	**137 588**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-8 801**	**-26 084**

Compte de résultat (suite)

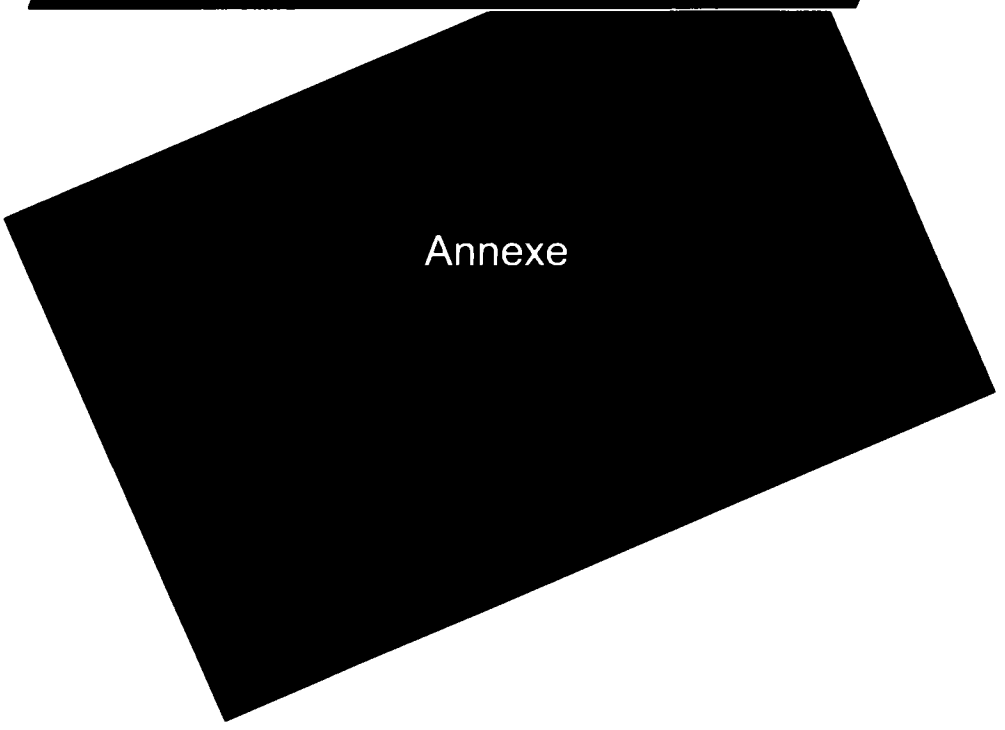
	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	23 040	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**23 040**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	465	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**465**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**22 575**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-25 711	
Total des produits (I+III+V+VII)	**778 129**	**684 469**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**738 644**	**710 553**
BENEFICE OU PERTE	**39 485**	**-26 084**

(a) Y compris
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérets concernant les entités liées

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 502 784 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 485 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645		645	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**645**		**645**	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 200 018			2 200 018
- Autres titres immobilisés	100			100
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**2 200 118**			**2 200 118**
ACTIF IMMOBILISE	**2 200 763**		**645**	**2 200 118**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS A PLUS SYSTEME AUTOMATION 91240 SAINT-MICHEL-S	738 100	2 122 095	100.00	296 089
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 200 018	2 200 018	201 991		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		645	645	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		**645**	**645**	
ACTIF IMMOBILISE		**645**	**645**	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 274 573 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 803	252 803	
Autres	21 770	21 770	
Capital souscrit - appelé. non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**274 573**	**274 573**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	252 803
Produits a recevoir	252
Total	**253 055**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 110 009,00 euros décomposé en 1 110 009 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 508 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 868	14 868		
Dettes fiscales et sociales	213 623	213 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	280 308	280 308		
Produits constatés d'avance				
Total	**508 800**	**508 800**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	280 308			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 78 317 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parv.	10 920
Dettes provisio. pour conges payes	18 158
Provision primes	3 100
Charges sociales sur conges payes	7 184
Charges sociales a payer	1 240
Taxe apprentissage	428
Formation continue	150
Autres charges a payer	18 046
Total	**59 226**

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		140 910
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	231
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1**	**141 141**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 852	3 553
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**1 852**	**3 553**
Résultat financier	**-1 851**	**137 588**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités. amendes fiscales et pénales	465	
Produits des cessions d'éléments d'actif		23 040
TOTAL	**465**	**23 040**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS ABC FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABC FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Chaque société membre du groupe comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale ; la société tête de groupe comptabilise le profit ou la perte lié à l'intégration fiscale.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt supporté par la société se monte à 0.00 contre un impôt comptabilisé de -25 711 €.

Le montant de l'économie lié à l'intégration fiscale s'élève à -25 711 €.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de M.Cabanita	*200 000*
Avals et cautions	200 000
Nantissement de 1029 actions Aplus	*565 950*
Autres engagements reçus	565 950
Total	**765 950**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

JM AUDITORS
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20 Rue Paul Bert
92100 Boulogne Billancourt

Mail : contact@jmauditors.fr

ABC FINANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1.110.009 euros

7 rue d'Alembert
ZAC de la Noue Rousseau Techniparc
91240 Saint-Michel-sur-Orge
802 766 006 RCS D'EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC FINANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et comprennent 15 pages en plus de notre rapport, soit un total de 19 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Titres de participations » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous nous sommes assurés de la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et du caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

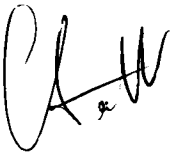
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

 S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne-Billancourt,
Le 22 juin 2023



JM AUDITORS
Caroline TABERLET
Commissaire aux comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 200 018		2 200 018	2 200 018
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 200 118**		**2 200 118**	**2 200 118**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	252 803		252 803	69 034
Autres créances	21 770		21 770	67 654
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	28 094		28 094	12 467
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**302 666**		**302 666**	**149 155**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 502 784**		**2 502 784**	**2 349 273**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 110 009	1 110 009
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	50 517	50 517
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	793 973	875 557
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**39 485**	**-26 084**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 993 984**	**2 010 000**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	280 308	181 815
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 868	15 097
Dettes fiscales et sociales	213 623	142 361
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**508 800**	**339 273**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 502 784**	**2 349 273**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	508 800	339 273
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	720 669		720 669	510 000
Chiffre d'affaires net	**720 669**		**720 669**	**510 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			33 998	33 328
Autres produits			421	
Total produits d'exploitation (I)			**755 088**	**543 328**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			51 766	45 187
Impôts, taxes et versements assimilés			18 328	12 614
Salaires et traitements			476 287	445 230
Charges sociales			215 656	203 966
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				1
Total charges d'exploitation (II)			**762 038**	**707 000**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-6 950**	**-163 672**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				140 910
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1	231
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**1**	**141 141**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 852	3 553
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**1 852**	**3 553**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-1 851**	**137 588**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-8 801**	**-26 084**

JM AUDIT
Commissaire aux comptes

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	23 040	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**23 040**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	465	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**465**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**22 575**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-25 711	
Total des produits (I+III+V+VII)	**778 129**	**684 469**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**738 644**	**710 553**
BENEFICE OU PERTE	**39 485**	**-26 084**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

JM AUDITORS
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 502 784 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 39 485 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que par le règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

JM AUDITORS
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645		645	
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**645**		**645**	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 200 018			2 200 018
- Autres titres immobilisés	100			100
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**2 200 118**			**2 200 118**
ACTIF IMMOBILISE	**2 200 763**		**645**	**2 200 118**

IM AUDITORS Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS A PLUS SYSTEME AUTOMATION 91240 SAINT-MICHEL-S	738 100	2 122 095	100,00	296 089
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 200 018	2 200 018	201 991		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	645		645	
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**645**		**645**	
ACTIF IMMOBILISE	**645**		**645**	

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 274 573 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	252 803	252 803	
Autres	21 770	21 770	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**274 573**	**274 573**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	252 803
Produits a recevoir	252
Total	**253 055**

AUDITORS
Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 110 009,00 euros décomposé en 1 110 009 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 508 800 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 868	14 868		
Dettes fiscales et sociales	213 623	213 623		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	280 308	280 308		
Produits constatés d'avance				
Total	**508 800**	**508 800**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	280 308			

JM AUDITORS Commissaire aux comptes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 78 317 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn fact non parv.	10 920
Dettes provisio. pour conges payes	18 158
Provision primes	3 100
Charges sociales sur conges payes	7 184
Charges sociales a payer	1 240
Taxe apprentissage	428
Formation continue	150
Autres charges a payer	18 046
Total	[illegible]

JM AUDITEURS
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2022	31/12/2021
Produits financiers de participation		140 910
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	231
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**1**	**141 141**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 852	3 553
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**1 852**	**3 553**
Résultat financier	**-1 851**	**137 588**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

JM AUDITORS Commissaire aux com

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	465	
Produits des cessions d'éléments d'actif		23 040
TOTAL	**465**	**23 040**

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS ABC FINANCE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ABC FINANCE. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Chaque société membre du groupe comptabilise la charge d'impôt qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale ; la société tête de groupe comptabilise le profit ou la perte lié à l'intégration fiscale.

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt supporté par la société se monte à 0.00 contre un impôt comptabilisé de -25 711 €.

Le montant de l'économie lié à l'intégration fiscale s'élève à -25 711 €.

Notes sur le compte de résultat

JM AUDITORS
Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution personnelle de M.Cabanita	*200 000*
Avals et cautions	200 000
Nantissement de 1029 actions Aplus	*565 950*
Autres engagements reçus	565 950
Total	**765 950**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

JM AUDITORS Commissaire aux comptes